

me de quarante ans. Et la police avait entendu dire à l'une d'elles : " Dis donc, si nous corrompions ce type-là ! "—Et madame O'Grady d'ajouter : " Si l'on ne fait pas quelque chose pour protéger nos garçons et nos filles, je ne sais trop ce qu'ils vont devenir."

*Si l'on ne fait pas quelque chose...* Et que fait-on, en vérité, même au Canada, même à Québec, pour arrêter le flot impur et corrupteur ? Au moins, l'application des lois de police est-elle suffisamment sévère pour diminuer l'effrayante corruption, non seulement des enfants, mais des adultes ? Car, enfin, le péché entre dans l'âme surtout par les yeux, même chez les grandes personnes ? Et les vues animées remplissent les yeux de nos gens de péchés de toutes sortes, et surtout de la sorte qui remue les bas-fonds de la nature corrompue. Et de braves pères et mères de famille passent indifférents devant ces théâtres, à l'heure même peut-être où l'on est en train d'enseigner la route de l'enfer, *the end of the road*, à leurs fils et à leurs filles !

Pères et mères de famille, pour l'amour de Dieu, et pour l'amour de ces jeunes gens et de ces jeunes filles dont l'âme vous a été confiée par le Juge des vivants et des morts, lisez donc attentivement ces paroles terrifiantes du rapport officiel pour l'année 1918 des Censeurs de la Pensylvanie : " La nature des pellicules fabriquées pendant l'année 1918 ne s'est pas sensiblement améliorée, si nous consultons nos rapports des années dernières... Il y a, dans ces compagnies, trop de gens qui ne se soucient que des questions de vente et de profits ; et le résultat en est que les vues ne sont fabriquées et offertes en spectacle au public que dans le but et l'espoir de faire de l'argent... On choisit un sujet qui fait entrer le spectateur dans la vie du demi-monde. On détaille sur l'écran la carrière d'une fille séduite et le sort de l'enfant illégitime. L'avortement, la séduction organisée et la prostitution sont représentés en images, parfois dans le but évident d'en appeler aux plus bas instincts, d'autres fois sous le prétexte de faire au peuple une leçon de morale qui rapporte un joli profit au fabricant de pellicules." Et les censeurs ajoutent que les nudités les plus révoltantes sont très souvent représentées par ces images, " si souvent, dit leur rapport officiel au Gouverneur de l'État, que seuls les membres du Bureau de Censure et ses inspecteurs peuvent se rendre compte de la nature et de la grandeur du crime ".